

INVITATION



oekoZentrum
pafendall



mouvement
écologique

Le Mouvement Écologique et l'OekoZentrum Pafendall ont le plaisir de vous inviter à une conférence en ligne au sujet de:



Réparer au lieu de jeter : Comment l'État et les communes peuvent-ils encourager la réparation de biens ?

Mercredi, le 23 février 2022 à 18.30 heures

Discussion en ligne avec Christine Ax du réseau "Runder Tisch Reparatur" et Marie Hervier-Collas de l'Agence de la transition écologique (ADEME)

L'événement s'adresse aux acteurs de la gestion des déchets, aux acteurs économiques, aux responsables au niveau communal, aux initiatives dans le domaine de la réparation, du réemploi et du partage ainsi qu'à toute personne intéressée à la thématique.

Une traduction simultanée vers le français et l'allemand sera assurée par le service TOD de l'Agence Interculturelle de l'ASTI.

Avec le soutien financier du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

A PROPOS DE LE CONFÉRENCE :

La consommation mondiale de ressources augmente rapidement. Les bases de la vie de l'homme, de la nature et de l'environnement sont victimes d'une tendance vers un „davantage plus et davantage plus grand“. L'UE ainsi que le gouvernement luxembourgeois aspirent donc à un changement de paradigme dans l'utilisation des ressources et la gestion des déchets.

Une stratégie d'économie circulaire ainsi qu'une conception écologique des produits doivent en être les éléments centraux. Réparer, réutiliser et partager doivent devenir le nouveau modèle de notre comportement de consommation. C'est-à-dire: une utilisation circulaire plutôt que linéaire de nos matières premières ! Réparer au lieu d'acheter! Mais comment réussir à définir les bonnes incitations et les bons instruments pour plus de réparation, et quels sont-ils? Quelles sont les dispositions actuelles de l'UE ? Quelle est l'importance du droit à la réparation et que signifie-t-il exactement ? Quels sont les rôles des différents acteurs concernés, y compris les communes et les consommateurs ? Où en est le débat au Luxembourg ?

A PROPOS DES ORATRICES :



Christine Ax s'intéresse depuis plus de 30 ans aux questions du développement durable et est membre du conseil d'administration du réseau **„Runder Tisch Reparatur“** à Berlin (Allemagne). Fin 2018, cette association à but non lucratif a été fondée pour coordonner les activités du réseau créé en 2015 et assurer un travail à long terme pour le droit à la réparation. Grâce à des réunions de réseau organisées plusieurs fois par an et à des manifestations telles que le festival *Fixfest_Reparatur*, l'association promeut des échanges et des nouvelles coopérations entre activistes, réparateurs et scientifiques. Le réseau „Runder Tisch Reparatur“ travaille en étroite collaboration avec ses partenaires allemands et européens dans le cadre de la campagne „Right to Repair“.



Marie Hervier-Collas est coordinatrice pour le domaine réemploi et réparation de la Direction de Supervision des Filières REP (Responsabilité élargie du producteur) de l'Agence de la transition écologique (ADEME) à Angers (France). L'ADEME est un établissement public français à caractère industriel et commercial créé en 1991. Elle initie, anime, coordonne, ou met en œuvre des actions de protection de l'environnement et d'économie d'énergie.

Informations pratiques

Pour participer à l'événement en ligne via Zoom, il est nécessaire de **s'inscrire** via inscription@meco.lu. Vous recevrez le lien d'accès et toutes les informations complémentaires à l'avance. Les deux présentations seront enregistrées dans leur langue d'origine et seront ensuite disponibles sur www.oekozenner.lu ainsi que sur www.meco.lu. Une traduction simultanée vers le français et l'allemand sera assurée par le service TOD de l'Agence Interculturelle de l'ASTI.

L'Oekozenner Pafedall asbl est agréé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle comme **organisateur de cours de formatin professionnelle continue**. Veuillez indiquer lours de votre inscription sie vous avez besoin d'un certificat.

LE PROGRAMME

18h30 : Accueil et introduction

18h40 : Existe-il un droit à la réparation? Quels instruments et attraits peuvent encourager une tendance vers plus de réparation ?

Christine Ax, membre du comité du réseau « Runder Tisch Reparatur »

- Que signifie le droit à la réparation européen ? Pourquoi se limite-t-il à quelques groupes de produits (réfrigérateurs, écrans électroniques, lave-vaisselle, lave-linge et sèche-linge) ? Quelle est l'évolution prévue dans ce domaine ?
- Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour le consommateur ? Comment un tel droit se caractérise-t-il dans la pratique ?
- Le droit à la réparation est-il suffisant pour promouvoir le principe de la réparation ? Quels instruments ou stratégies devraient être utilisés en plus (bonus de réparation, taux de TVA réduit,...)?
- Quels autres acteurs devraient être impliqués et comment cela peut-il se faire (communes, artisans, syndicats de déchets, initiatives de travail solidaire,...) ?
-

19h10 : Aperçu des instruments français du fonds de réparation et de l'indice de réparabilité

Marie Hervier-Collas de l'Agence de la transition écologique (ADEME)

- Comment fonctionne le fonds de réparation français ?
- Que signifie le fonds de réparation pour les différents acteurs (commerce, artisanat, consommateurs, initiatives de base, ...) ?
- Le modèle français peut-il servir comme modèle pour le Luxembourg (et d'autres pays européens) et oui sous quelles conditions ?
- Quels sont les instruments importants afin de favoriser un fonds de réparation (taux de TVA super réduit pour les réparations?) ?
- Quel est l'impact de l'introduction de l'indice de réparabilité introduit pour les appareils ménagers et électroniques ? Quelles expériences peut-on en tirer ?
-

19h40 : Présentation du stade de discussion au Luxembourg

Paul Rasqué, conseiller au Ministère de l'Environnement

- Quelles initiatives sont actuellement prévues au Luxembourg pour promouvoir les services de réparation ?
- Que prévoit la nouvelle loi sur la gestion des déchets ?
-

19h55 : Echange entre participants